



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/06/2020

L'an deux mille vingt, le trois juin à 20h15, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS TARILLON Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS TARILLON Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, Mme RAULIN Caroline, M. RUSE Serge, Mme LURION Eve-Hélène, M. BATTISTON Serge, Mme VAUNE Audrey, M. ROUY Christophe, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme RAUMEL Karine, M. GUIOT RAULIN Léonard, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 19

Absents : 0

Excusés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Étai(ent) excusé(s) : /

Étai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. BATTISTON Serge

Désignation de trois délégués au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement Bayon-Virecourt (SIEA)
Délibération n°2020 - 18

Date de convocation
19/05/2020

Date d'affichage
28/05/2020

Monsieur Thomas RAULIN, adjoint au Maire, informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement.

Les délégués sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations. Il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

28/05/2020

Considérant que Messieurs Régis LAMOISE, Thomas RAULIN et Damien CUNAT se portent volontaires pour exercer les fonctions de délégués titulaires et que Messieurs Christophe ROUY, Serge RUSE, Ludovic DECLERCQ sont quant à eux volontaires pour exercer les fonctions de délégués suppléants

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DESIGNE

- Délégués titulaires : M. Régis LAMOISE, M. Thomas RAULIN et M. Damien CUNAT
- Délégués suppléants : M. Christophe ROUY, M. Serge RUSE et M. Ludovic DECLERCQ



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

